

# Index Egalité Homme / Femme



Conformément aux exigences légales relatives à l'index de l'égalité professionnelle, DBV France publie son score pour l'année 2024, dans le cadre de la loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En 2024, DBV a enregistré une nette amélioration de son score en matière d'égalité hommes-femmes. Cette progression est en grande partie attribuée à des recrutements et mouvements de personnel, influencés par des critères de calcul légaux. L'égalité professionnelle reste une priorité, et des actions continueront d'être mises en place pour renforcer cette dynamique.

**Vous trouverez ci-après le score détaillé de DBV Technologies :**

Indicateurs	SCORES 2022	SCORES 2023	SCORES 2024
Ecart de rémunération de base et variable + primes individuelles	27/40	23/40	35/40
Ecart de répartition des augmentations individuelles	35/35	35/35	35/35
Ecart de répartition des promotions	N/A*	N/A*	N/A*
Pourcentage de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité	15/15	N/A**	15/15
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations	10/10	10/10	5/10
<b>TOTAL = INDEX</b>	<b>87/100</b>	<b>80/100</b>	<b>90/100</b>

\* L'indicateur « Ecart de répartition des promotions » n'est pas mesuré dans les sociétés de moins de 250 collaborateurs

\*\* En 2023, DBV n'a pas enregistré de retour de congé maternité

Le service Ressources Humaines France